

Sainte-Thérèse, le 4 juin 2020

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située aux 3777 et 3785,
rue Lafayette Ouest à Boisbriand

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 30 mai dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document demandé. Il s'agit de :

3777, rue Lafayette

- Rapport de vérification réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers mécaniques du 30 juillet 2010, 12 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Après vérification, nous sommes informés que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document concernant l'adresse 3785, rue Lafayette.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé pa

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (14)

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

| | | | |
|-----------------------|--|--------------------------|-----------------------------|
| ADMINISTRATION | CCEQ - Direction régionale de : | | |
| | L'INTERVENTION | | |
| | Date de la vérification : | 30/07/10 | Heure d'arrivée : 13h40 |
| | | | Heure de départ : 14h20 |
| | Réalisée par : | Louis Bouchard | |
| | Accompagné de : | | |
| | SAGO | | |
| Demande : | 200234252 | Intervenant : Y2085668 | N° Intervention : 300585612 |
| N° document produit : | 400738184 | N° Lieu d'intervention : | X2119602 |
| Type d'intervention : | <input checked="" type="checkbox"/> première inspection programmée (état de situation et inventaire) <input type="checkbox"/> inspection programmée <input type="checkbox"/> inspection pour suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> inspection de suivi d'une plainte | | |

| | | | | |
|---------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|--------------------|-------------------|
| IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE | Nom (raison sociale) : | Transport Jaguar International Inc. | | |
| | Autre nom : | | | |
| | Adresse civique : | 3777, rue Lafayette Ouest | | |
| | Municipalité : | Boisbriand | Code postal : | J7H 1N5 |
| | Téléphone : | (450) 433-8000 (1-877-800-0524) | Télécopieur : | (450) 433-3033 |
| | Répondant : | M. Gerry Lemay | Cellulaire : | art. 53-54 |
| | N° de gestion documentaire : | 7610-15-01-01650-03 | Matricule CIDREQ : | 1163850135 |
| | GPS (19T) : | NAD 83 | Longitude (x) : | -73°52'15,32000'' |
| | | Latitude (y) : | 45°38'7,44000'' | |

| | |
|-------------------------------|---|
| BUT DE LA VÉRIFICATION | Programme de contrôle des réservoirs d'huiles usées 2010. |
| | Validation et bonification des renseignements détenus par le MDDEP. |

| | | | | |
|------------------------------|----------------|-----------------|------------------|-------------------|
| PERSONNES RENCONTRÉES | Nom | Fonction | Téléphone | Cellulaire |
| | M. Gerry Lemay | président | (450) 433-8000 | 53-54 |
| | | employé | (450) 433-8000 | |
| | | | | |

| | | |
|--------------------------|--|--|
| TYPE D'ENTREPRISE | <input type="checkbox"/> Atelier mécanique commercial <i>(entretien de véhicules contre rémunération)</i> | <input type="checkbox"/> station-service (vente de carburants avec service d'entretien mécanique des véhicules) <input type="checkbox"/> garage d'entretien mécanique (atelier mécanique sans vente de carburants) |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Atelier mécanique non commercial <i>(entretien de ses propres véhicules)</i> | <input type="checkbox"/> société de transport urbain ou interurbain <input checked="" type="checkbox"/> entreprise de camionnage <input type="checkbox"/> entreprise de services publics (électricité, téléphonie, câblodistribution) <input type="checkbox"/> autres, préciser : _____ |

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|--|--|
| Nombre de réservoirs | Type de réservoir | Nombre total de réservoirs de chaque type | Nombre de réservoirs reliés à un séparateur eau/huile |
| | Réservoir souterrain | 1 | 0 (1 séparateur indépendant) |
| | Réservoir hors-sol | 1 | 0 |

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.1 - Réservoirs hors-sol**

| POINTS À VÉRIFIER | RÉSERVOIR # 1 | RÉSERVOIR #2 |
|--|---|--|
| Capacité (litres) | 1000 litres (tote tank) | |
| Année d'installation (AAAA-MM-JJ) | 2007 (environ) | |
| Matériaux de fabrication | <input type="checkbox"/> Acier <input checked="" type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique | <input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique |
| Le réservoir porte une plaque mentionnant son fabricant et la norme de conception à laquelle il répond | <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme : | <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme : |
| Le réservoir est muni d'évents | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Une étiquette indiquant le nom de la matière entreposée est posée à un endroit visible sur le réservoir (art. 46) | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53) | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Le réservoir hors-sol et sa tuyauterie en surface sont protégés contre la corrosion (ex : peinture, enduit époxy) (article 54) | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier) | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier) |
| Le réservoir est protégé par des butoirs aux endroits susceptibles d'être heurtés par des véhicules (article 55) | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Type de réservoir | <input checked="" type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi | <input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi |
| <input checked="" type="checkbox"/> Simple paroi, compléter la section ci-contre (article 56) | <input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input checked="" type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin <i>(Informez l'exploitant qu'il devra prévoir soit d'installer un bassin, soit de remplacer le réservoir par un double paroi dans un délai de 3 ans)</i> | <input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin |
| <input type="checkbox"/> Double paroi, compléter la section ci-contre. Le réservoir à double paroi est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 56). | <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées? | <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées? |

Voir commentaire du rapporteur

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.2 - Réservoirs souterrains**

| POINTS À VÉRIFIER | RÉSERVOIR # 1 | RÉSERVOIR #2 |
|--|--|---|
| Capacité (litres) | 4500 litres | |
| Année d'installation (AAAA-MM-JJ) | 2006 | |
| Matériaux de fabrication du réservoir | <input type="checkbox"/> Acier <input checked="" type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| Type de réservoir (article 58) | <input type="checkbox"/> Simple paroi <input checked="" type="checkbox"/> Double paroi (pas sûr a 100%) | <input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi |
| Type de tuyauterie souterraine (article 58) | <input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi | <input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi |
| Matériaux de fabrication de la tuyauterie | <input checked="" type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Une affiche indiquant le nom de la matière entreposée est placée à proximité de l'emplacement du réservoir (article 46) | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Le réservoir est-il installé sous un bâtiment ? ¹ (article. 50) | <input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input checked="" type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input type="checkbox"/> Non |
| Le réservoir est muni d'évents | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53) | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Le réservoir est muni d'un système automatique de prise d'inventaire en continu (article 58) | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique) | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique) |
| Le réservoir est pourvu d'un système de prévention de déversement (article 58) (ex. : dispositif d'arrêt automatique, alarme de haut niveau, ball float valve) | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique) | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique) |
| Le réservoir est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58) | <input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées? | <input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées? |
| La tuyauterie souterraine est munie d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58) | <input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui |

¹ L'article 50, qui interdit d'installer un réservoir sous un bâtiment, ne peut s'appliquer aux réservoirs d'huiles usées installés avant l'entrée en vigueur du transfert de responsabilité vers le MDDEP (1^{er} avril 2007). On veut toutefois connaître la situation actuelle, car celle-ci peut influencer sur la possibilité de retirer le réservoir du sol à la fin de sa vie utile.

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.2 - Réservoirs souterrains**

| POINTS À VÉRIFIER | RÉSERVOIR # 1 | RÉSERVOIR #2 |
|---|---|---|
| Le réservoir a déjà présenté un indice de fuite (article 59) | <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées? | <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées? |
| Le réservoir et la tuyauterie ont une protection cathodique contre la corrosion (article 61) Compléter ci-contre la section (rang) appropriée selon la réponse fournie (N/A, Non ou Oui). | <input checked="" type="checkbox"/> N/A (pas en acier) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat : | <input type="checkbox"/> N/A (pas en acier) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat : |
| | <input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> • Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement : • Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est < 2 ans <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • Résultat de ce rapport : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées? | <input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> • Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement : • Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est < 2 ans <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • Résultat de ce rapport : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées? |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) La tuyauterie a été remplacée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | |
| Pour tout réservoir souterrain d'huiles usées installé le ou après le 1 ^{er} avril 2007 ainsi que pour un réservoir souterrain relié à un séparateur eau/huile installé le ou après le 13 novembre 2003, compléter la présente section. L'attestation de conformité d'installation du réservoir souterrain est incluse dans le dossier ministériel (article 70) | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie) | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie) |

B - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES

(Voir explications à l'annexe 1)

| Item de vérification | Cochez les items vérifiés périodiquement par l'exploitant et indiquez le constat établi lors de votre inspection | Fréquence de vérification par l'exploitant (nombre de fois/unité de temps) |
|---|--|--|
| Réservoir hors sol | | |
| État du réservoir (vérifier s'il y a des signes de corrosion) | <input type="checkbox"/> Bon état, plastique renforcé. | |
| Bassin de rétention (vérifier s'il y a présence d'huile et/ou d'eau) | <input type="checkbox"/> N/A, moins de 2000 litres | N/A |
| État des valves, des robinets et de la tuyauterie (vérifier s'il y a corrosion, égouttement ou fuite) | <input type="checkbox"/> En bon état. | |
| Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois¹ | <input type="checkbox"/> | N/A |
| Réservoir souterrain | | |
| Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois¹ | <input type="checkbox"/> | Pas de système de détection de fuite entre les parois. |
| En acier : état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion² (RMD, article 62 : obligatoire 1 fois/2 ans) | <input type="checkbox"/> | N/A |
| Systèmes de protection | | |
| État du mécanisme empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de vidange et de remplissage | <input type="checkbox"/> En place et en bon état. | |
| État des butoirs devant les réservoirs hors sol | <input type="checkbox"/> N/A | N/A |
| État de fonctionnement des alarmes de haut niveau si le réservoir en est muni | <input type="checkbox"/> Pas d'alarme de haut niveau. | |
| Jaugeage et équipements de jaugeage | | |
| État de fonctionnement de l'indicateur de niveau | <input type="checkbox"/> Fonctionnel | |
| État de la baguette de jaugeage | <input type="checkbox"/> Pas de jaugeage effectué. | |
| Jaugeage du réservoir³ | <input type="checkbox"/> | Pas de jaugeage effectué. |
| Autres items (précisez) | | |
| | <input type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> | |

¹ Le personnel du MDDEP ne procède pas lui-même à la vérification du système de détection de fuites. Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait vérifier le bon fonctionnement de ce système aux 2 ans. Aucune fréquence particulière de vérification de ce système n'est inscrite dans le RMD. Toutefois, l'exploitant doit s'assurer en vertu de l'article 37 du RMD de leur bon état de fonctionnement, ce qui implique d'en faire une vérification régulière. Notez dans le tableau, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

² Non réalisable par le personnel du MDDEP, la vérification demande un appareillage spécialisé. L'article 62 du RMD oblige l'exploitant à faire réaliser la vérification une fois aux 2 ans et à conserver sur place le dernier rapport de vérification. Le personnel du MDDEP doit donc prendre connaissance du dernier rapport de vérification afin de s'assurer que le système de protection est fonctionnel. Notez dans les tableaux de la section A la disponibilité du rapport et l'état de fonctionnement tel qu'établi dans ce rapport. Notez dans ce tableau-ci, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

³ Le personnel du MDDEP n'a pas à jauger le réservoir lors de la visite. Un jaugeage mensuel était demandé à l'exploitant sous le régime du MRNF. Le réservoir devait être vidangé avant que le résultat du jaugeage révèle un danger de déversement. Notez dans ce tableau, la fréquence des jaugeages réalisés par l'exploitant.

C - GESTION DES HUILES USÉES

(Voir explications à l'annexe 1)

Les huiles usées sont expédiées régulièrement et un bon d'expédition, un contrat ou une facturation est disponible sur place (article 11)

 Non Oui

Date du dernier contrat/facturation : _____

Compléter ci-après les informations sur les destinataires et les transporteurs

Les huiles usées sont brûlées sur place :

 Non Oui, compléter ci-après.

Quelle est la puissance de l'équipement de combustion (art. 26) : _____ MW

L'exploitant détient-il un certificat d'autorisation

 Non Oui, date de délivrance : _____**Destinataires (article 11)**

Réservoir souterrain n'est pas utilisé. Un tote tank de 1000 litres sert pour récupérer les faibles quantités d'huiles usées produites. Pas de facture disponible lors de ma visite.

Transporteurs**D - HISTORIQUE DE CONTAMINATION**

(Voir explications à l'annexe 1)

Y a-t-il eu des déversements d'huiles usées ou d'autres produits pétroliers sur le site le ou après le 1^{er} avril 2007 ? Non Oui, indiquer : (Historique de contamination du terrain avant 2007)

• leur nombre : _____

• les quantités de produits impliqués par événement (litres) : _____

• les dates si connues (AAA-MM-JJ) : _____

Ces événements ont-ils été rapportés au MDDEP? Oui Non

À la suite de ces événements, a-t-on réalisé une étude de caractérisation du site?

 Non Oui, indiquer :• Cette étude a été remise au MDDEP : Oui Non (obtenir l'étude)

• Date (AAAA-MM-JJ) : _____

• Titre (nom) de l'étude : _____

À la suite de ces événements, a-t-on procédé à une décontamination?

 Non Oui, décrire les travaux effectués :

Décontamination et réhabilitation du terrain.

COMMENTAIRES

Une évaluation environnementale phase 1 et 2 fut réalisée en 2006 par les anciens propriétaires du terrain, la compagnie Transforce. Suite à cela, le terrain fut décontaminé et réhabilité. Lors de ces travaux, un vieux réservoir souterrain d'huile usée en acier fut retiré du sol et remplacé par un nouveau réservoir en fibre de verre double parois. Selon le propriétaire actuel du site, ce réservoir souterrain n'aurait encore jamais servi et serait complètement vide. Il est relié à une partie du bâtiment qui est louée à une compagnie qui fabrique des fenêtres. Aucune mécanique n'est effectuée dans cette partie du garage et donc, aucune huile n'a jamais été envoyée dans le réservoir souterrain. Dans cette partie du garage, se trouve également l'indicateur de niveau du réservoir souterrain. Il affiche effectivement que le réservoir est vide.

Lors de ma visite, j'ai expliqué à M. Lemay que le réservoir souterrain ne pouvait pas rester dans le sol si il n'est pas utilisé. Cela contrevient à l'article 71 du Règlement sur les matières dangereuses. Je lui ai donc expliqué qu'il pouvait soit commencer à utiliser le réservoir et à veiller à son entretien adéquat ou bien décider d'entreprendre des démarches pour le faire retirer du sol. Ce dernier m'a alors expliqué qu'il ne comptait pas commencer à utiliser le réservoir souterrain. Donc, des mesures pour le faire retirer du sol seront entreprises prochainement. J'ai demandé à M. Lemay de nous tenir au courant de ces démarches et de nous transmettre la documentation attestant le retrait du réservoir selon les normes prescrites à cet effet et ce, aussitôt que les travaux seront complétés.

Il y a un séparateur eau/huile indépendant du réservoir souterrain qui est relié aux drains de plancher présents dans chaque partie du garage. Ce dernier est nettoyé et vidé environ une fois par année. Certains des drains de plancher du garage ont été vidés, nettoyés et condamnés avec du béton (voir photos), car certaines parties du garage ne sont utilisées que pour l'entreposage de marchandises.

SIGNATURES

Vérificateur : Louis Bouchard

Lettres moulées

Signature

Date : 2010/08/02

Année / mois / jour

Superviseur :

MICHEL LÉONARD

Lettres moulées

Signature

Date : 30/08/10

Année / mois / jour

Commentaires du superviseur :

Le "fata tank" ne peut être considéré comme un

réservoir.

Annexe 1 : Explications pour compléter les 3 dernières sections du formulaire d'inspection**B - Entretien périodique des réservoirs d'huiles usées**

Le Règlement sur les matières dangereuses (RMD) prévoit à l'article 37 que les biens affectés à l'entreposage de matières dangereuses résiduelles doivent être maintenus en bon état ainsi que les ouvrages et équipements de protection de ces biens. En complément, l'article 39 prévoit que l'exploitant doit vérifier au moins une fois tous les 3 mois le bon état et le bon fonctionnement des équipements d'entreposage. Il est donc pertinent de vérifier auprès des exploitants quel est le programme de vérification mis en place en vue de s'assurer de l'étanchéité des réservoirs et du bon état de fonctionnement des équipements et systèmes de protection installés sur ces réservoirs. Un programme d'entretien et de vérification était par ailleurs prévu pour les réservoirs souterrains d'huiles usées lorsque ceux-ci étaient régis par le MRNF. Il est donc souhaitable que ces programmes d'auto-contrôle se poursuivent.

Le tableau sur l'entretien périodique des réservoirs permet de prendre connaissance des programmes d'auto-contrôle en place. L'information recueillie pourra aider à la planification des activités de contrôle. Une liste de vérifications possibles est mentionnée dans ce tableau. Bien qu'une bonne partie de ces items peut être vérifiée par le personnel du MDDEP lors d'une visite, il reste important que l'exploitant procède lui-même à des vérifications périodiques plus fréquentes que les visites des inspecteurs du MDDEP. Cochez les items vérifiés par l'exploitant ou confiés par lui à une firme externe et indiquez la fréquence des vérifications effectuées. Ajoutez tout autre item de vérification effectuée qui n'est pas mentionné. S'il y a plus d'un réservoir d'huiles usées sur place, ne remplir qu'un seul tableau et indiquer, dans la colonne 2, le constat global (ex. : 2 réservoirs sur 5 présentent des signes de corrosion). Pour la fréquence, choisir l'unité de temps appropriée (jour, semaine, mois ou année).

Ces informations sont recueillies en questionnant les personnes rencontrées. Si l'entreprise tient un registre des vérifications effectuées, ce registre peut également servir à compléter le tableau.

C - Gestion des huiles usées

L'article 26 du Règlement sur les matières dangereuses (RMD) prévoit que les huiles usées ne peuvent être utilisées à des fins énergétiques (brûlées) que dans un équipement ayant une puissance d'au moins 3 MW. Généralement, de tels équipements ne se trouvent pas dans un atelier de mécanique. Ainsi, conformément à ce que prévoit l'article 11 du RMD, les huiles usées des ateliers de mécanique doivent être expédiées à des lieux de gestion autorisés en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement : centres de transfert, centres de traitement, lieux d'utilisation énergétique, incinérateurs de matières dangereuses résiduelles.

Vérifier à quel(s) lieu(x) sont expédiés les huiles usées et si l'atelier dispose de contrats ou d'une facturation avec les destinataires des huiles usées. Noter également le nom du ou des transporteurs à qui les huiles usées sont remises. Si vous constatez que les huiles usées sont brûlées sur place (aucun contrat d'expédition d'huiles, incapacité à nommer un destinataire ou un transporteur, réservoir d'huiles usées connecté à un équipement de combustion), le noter et compléter les questions à cet effet sur le formulaire.

D - Historique de contamination

Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait tenir un registre des événements (incidents, accidents, déversements) s'étant déroulés sur le lieu et réaliser, dans les cas de fuites et de déversements, une étude de caractérisation et en faire rapport au MRNF. Au moment du transfert de dossier, le MDDEP a reçu les rapports de caractérisation des lieux où il y a eu cessation d'activité avec retrait de réservoirs. Tous les autres rapports de caractérisation (les lieux encore en activité) ont été conservés par le MRNF. Depuis le transfert, il est possible que certains déversements n'aient pas été portés à la connaissance du MDDEP alors qu'une telle obligation est prescrite (article 9 du RMD). L'information recueillie dans la section «Historique de la contamination» vise donc à obtenir les renseignements pour les événements ultérieurs au 1^{er} avril 2007 et, éventuellement, de déceler les cas pouvant nécessiter un suivi ultérieur. Cette section pourra être complétée en interrogeant les personnes rencontrées et en vérifiant le registre, le cas échéant.

Inspection réalisée par Louis Bouchard, le 30 juillet 2010.

3777, rue Lafayette Ouest, Boisbriand (Transport Jaguar International Inc.) 7610-15-01-01650-03



Emplacement du réservoir souterrain sur le côté Est du bâtiment. La tuyauterie est protégée par des blocs de béton.



Tuyau d'acier servant à la vidange du réservoir souterrain. Présence de corrosion.



Trappe donnant accès au réservoir souterrain.



Évent du réservoir souterrain.

Photos prises par Louis Bouchard le 30 juillet 2010, à l'aide d'un Nikon Coolpix L1.

Inspection réalisée par Louis Bouchard, le 30 juillet 2010.

3777, rue Lafayette Ouest, Boisbriand (Transport Jaguar International Inc.) 7610-15-01-01650-03



Au dire du propriétaire, le réservoir souterrain sera retiré du sol dans les prochains mois.

Réservoir hors-sol situé à l'intérieur du garage et utilisé pour l'entreposage des huiles usées. Capacité de 1000 litres.



Granules absorbantes situées à proximité du réservoir.



Drain de plancher relié à un séparateur eau/huile indépendant du réservoir souterrain.

Photos prises par Louis Bouchard le 30 juillet 2010, à l'aide d'un Nikon Coolpix L1.

Inspection réalisée par Louis Bouchard, le 30 juillet 2010.

3777, rue Lafayette Ouest, Boisbriand (Transport Jaguar International Inc.) 7610-15-01-01650-03



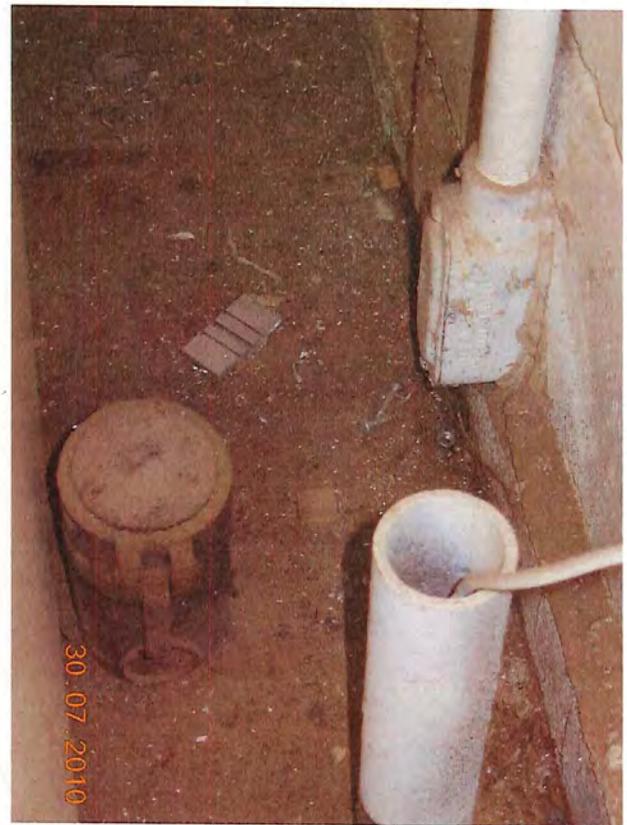
Ancien drain de plancher qui fut nettoyé, vidé et condamné avec du béton.



Trappe donnant accès au séparateur eau/huile. Située dans la partie qui est louée à une compagnie de fenêtres.



Atelier utilisé pour la fabrication de fenêtres. Le réservoir souterrain est relié à cette partie du bâtiment.

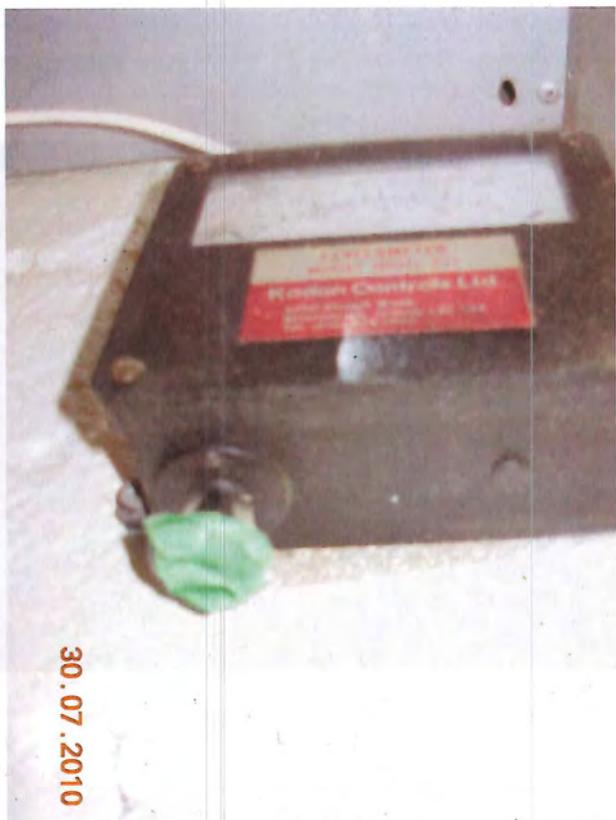


Tuyau pouvant servir au transfert de l'huile usée à partir de l'intérieur jusque dans le réservoir souterrain. Est inutilisé.

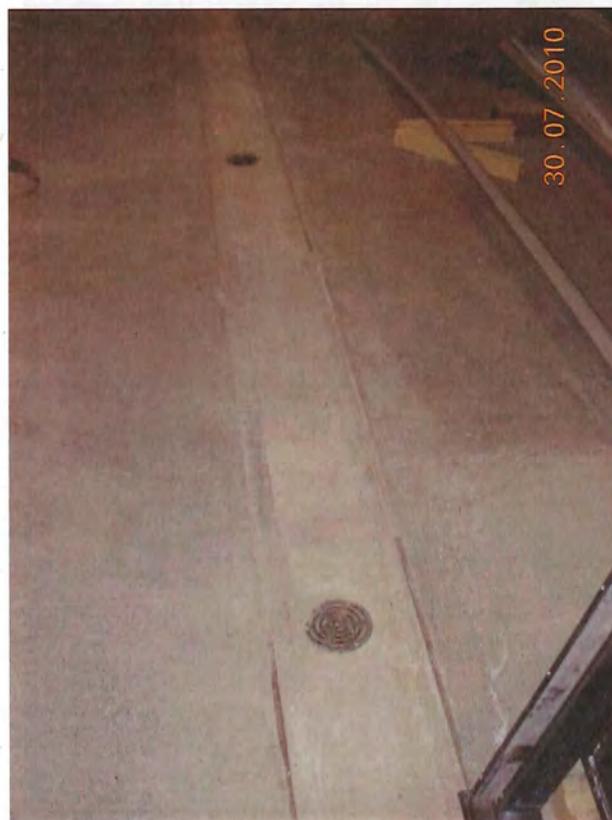
Photos prises par Louis Bouchard le 30 juillet 2010, à l'aide d'un Nikon Coolpix L1.

Inspection réalisée par Louis Bouchard, le 30 juillet 2010.

3777, rue Lafayette Ouest, Boisbriand (Transport Jaguar International Inc.) 7610-15-01-01650-03



Indicateur de niveau du réservoir souterrain. Situé derrière un établi et indique que le réservoir est vide.



Drain anciennement relié au séparateur maintenant remplis de béton. De petites grilles y ont été insérées pour l'eau.